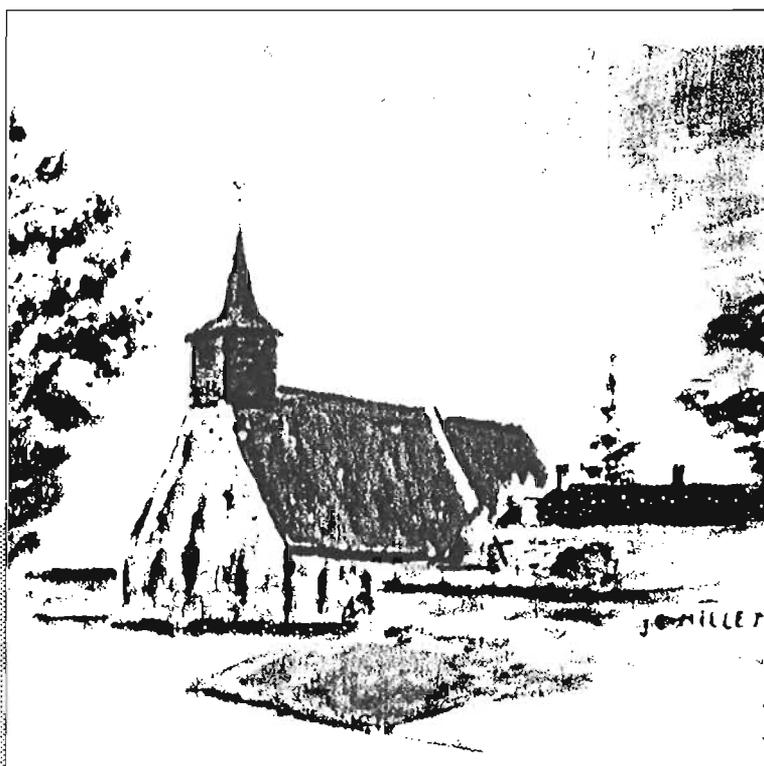


# COMMUNE DE THUN SAINT MARTIN

## Canton de Cambrai Est

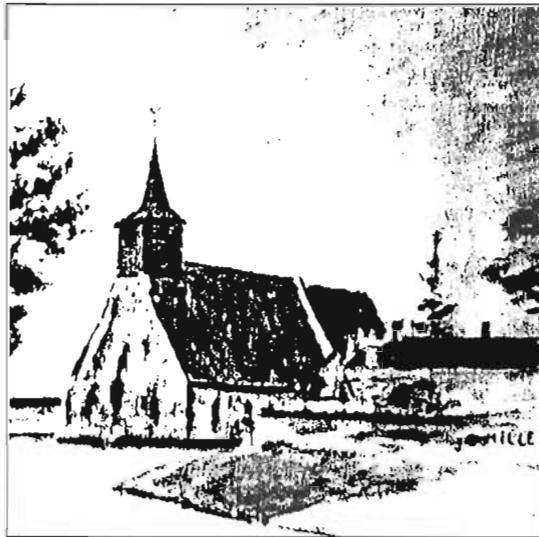


### Programme d'étude

### Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

JUIN 1997

# SOMMAIRE



<b>Processus d'une démarche</b>	<b>4</b>
<b>Approche globale</b>	<b>7</b>
- Les paysages	
- Le milieu physique et biologique	
<b>Approche communale</b>	<b>11</b>
- Présentation de la commune	<b>11</b>
<b>Phase opérationnelle</b>	<b>17</b>
- Les itinéraires de promenades	<b>18</b>
- Le parcours de santé	<b>19</b>
- La valorisation du patrimoine	<b>20</b>
- Réalisation d'un guide touristique	<b>21</b>
- Les entrées	<b>21</b>
- La friche industrielle	<b>22</b>
- L'aire de jeux	<b>23</b>
	<b>24</b>

---

# Processus d'une démarche

## Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

---

L'équipe des maîtres d'œuvre retenue après consultation faite sur la base de ce document programme pourra voir son travail s'organiser en 3 étapes.

Il est proposé qu'un point soit réalisé avec l'ensemble des partenaires avant de clore chacune des étapes significatives : mairie, bureau d'études, animatrice de pays du Conseil Général, chargé d'études du C.A.U.E....

### 1 - Préliminaires.

La Commune apportera tous les documents susceptibles d'aider le maître d'œuvre dans son entreprise (P.O.S., M.A.R.N.U., cadastre, photos,...) et mentionnera à cette occasion, les partenaires qu'elle souhaite associer à cette démarche :

- D.D.E. - D.D.A. - D.I.R.E.N. - D.R.A.C....,
- Habitants, enseignants, commerçants,
- D.V.I.,
- E.D.F.,
- ...

Par ailleurs, le maître d'ouvrage prendra soin de signaler et faire connaître à l'équipe de maîtrise d'œuvre, les études passées et en cours sur sa commune.

### 2 - Mise en place d'une analyse approfondie et production de schémas de principe.

L'analyse se basera sur :

**L'examen visuel, notamment lors des moments forts de la vie communale :** fêtes, sortie d'école, fin de semaine, etc...

**Un recensement des atouts et caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères des lieux.**

**Les outils** dont l'équipe de maîtrise d'œuvre fixera la nécessité (films, photos, vues aériennes...).

**Les informations complémentaires** nécessaires aux prises de décisions ultérieures (comptage automobile, historique, situation foncière...).

**Ces éléments de base permettront à l'équipe de maîtrise d'œuvre d'appuyer ou d'infléchir, en accord avec les élus certains points du programme.**

Pour arrêter les options d'aménagement, l'équipe de maîtrise d'œuvre soumettra alors au maître d'ouvrage, c'est-à-dire la Commune, un ensemble de schémas d'organisation et d'esquisses.

A ce stade, il sera demandé au bureau d'études de produire des documents graphiques présentés sous diverses formes (expositions, plaquettes, séances publiques...) et destinés

à convaincre et associer différents partenaires (habitants...) à l'œuvre commune d'amélioration du cadre de vie.

Le C.A.U.E. met à la disposition des enseignants un ensemble d'ateliers de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement : "l'École des Passemurailles" à destination des enfants des écoles.

### 3 - Définition d'un programme pluriannuel de travaux et réalisation d'Avant-Projets Sommaires (A.P.S.).

Une fois les options d'aménagement validées par l'équipe municipale et les enveloppes financières estimées, maître d'ouvrage et maître d'œuvre définiront ensemble un phasage à court et moyen terme (5 à 10 ans) des travaux à réaliser en fonction de critères tels que :

- l'exemplarité,
- l'urgence,
- les opportunités,
- le coût.

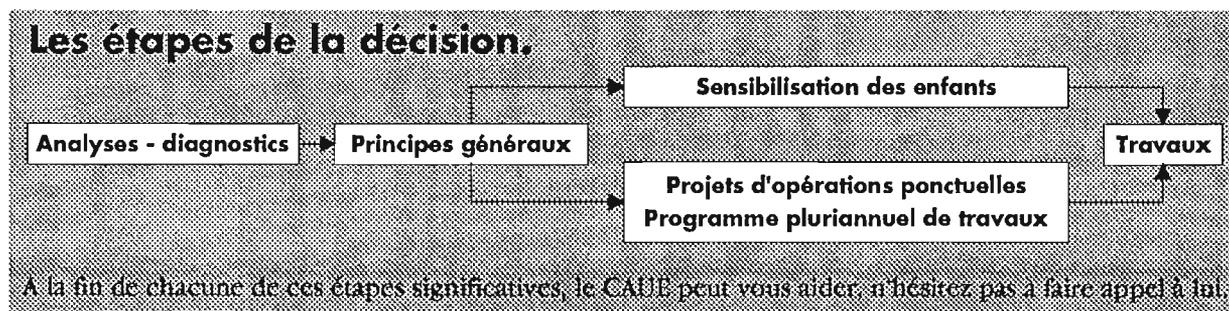
#### Remarques :

L'ensemble de l'étude privilégiera les éléments de réflexions en envisageant des alternatives (schémas, croquis, esquisses...). Seuls certains chapitres le nécessitant seront poussés jusqu'à l'esquisse chiffrée voire A.P.S. (Avant-Projet Sommaire) chiffré et concluront la phase d'étude.

Quant au maître d'ouvrage, il peut, selon son calendrier, décider d'entamer une première phase de travaux, dès la fin de l'étude. Il sera alors demandé au maître d'œuvre d'en établir un Avant-Projet Détaillé (A.P.D.), destiné au passage de cette première partie du dossier en commission de subvention travaux du Conseil Général. L'établissement d'A.P.D. ne fait pas partie du présent contrat.

Les documents figurant dans l'étude prendront, dès l'approbation de celle-ci, une valeur contractuelle.

Le Conseil Général n'engagera sa participation financière que s'il reconnaît une filiation quantitative et qualitative entre les documents de la phase ETUDE, ceux de la phase TRAVAUX et la mise en œuvre. C'est pourquoi le C.A.U.E. recommande très fortement que les maîtres d'œuvre de l'étude participent activement à la réalisation des documents techniques précédant les travaux et à la conduite des opérations.



# Carte des paysages



Extrait de la carte des paysages Conseil Général - CAUE

---

## Approche globale

---

L'approche globale a essentiellement pour objectif de replacer la commune de Thun Saint Martin dans son contexte naturel et paysager. Elle a le mérite, par l'analyse et la synthèse des connaissances acquises, de faire connaître objectivement le territoire et de comprendre les logiques qui l'animent.

**Cette connaissance et synthèse, phase préliminaire, devient alors un préalable incontournable. En effet, elle permettra au maître d'œuvre de justifier et d'argumenter le choix de ses propositions et surtout d'harmoniser et de coordonner les projets entre eux.**

Il est évident que cette démarche nécessite, pour le maître d'œuvre un travail de terrain consciencieux, une analyse bibliographique variée et une concertation soutenue avec les élus et les différents partenaires.

### Les paysages

La commune de Thun Saint Martin est à la charnière entre deux entités paysagères (Cf. *Éléments de lecture du Paysage in Trame Verte*) à savoir :

- l'entité paysagère de l'Escaut Cambrésien : "Denses entrelacs de jardins, d'industrie et de campagnes". Cette entité est située au nord de Cambrai. Elle est structurée par un canal à cours régulier qui a généré une intense activité industrielle. Sucreries, usines et fabriques ponctuent ses berges tandis que l'architecture des bourgs est imprégnée de culture ouvrière. Entre Escaudœuvres et Iwuy, cette entité se caractérise par une importante zone de prairies et de potagers en bordure des bourgs. Aujourd'hui, ces terrains constituent un enjeu important pour l'avenir de ces communes.

- l'entité paysagère du Plateau à riots, "vaste ondulation ponctuée de villages", se présente comme un paysage structuré par des élancements dynamique, qui animent le plateau d'une vigueur animal. A l'horizon, la ligne verte des grandes vallées, tout en délimitant l'entité, enrichit encore le vocabulaire. Le réseau radiale des voies , dont certaines datent de l'époque romaine, tout en manifestant l'emprise historique de Cambrai sur le territoire, achève d'illustrer cette poésie de la ligne.



## Les milieux physiques et biologiques

Le territoire communal de Thun Saint Martin est situé à cheval sur trois ensembles géomorphologiques différents à savoir la vallée, les versants et le plateau. Chacun de ces ensembles se distingue par l'occupation du sol, la topographie et la géologie.

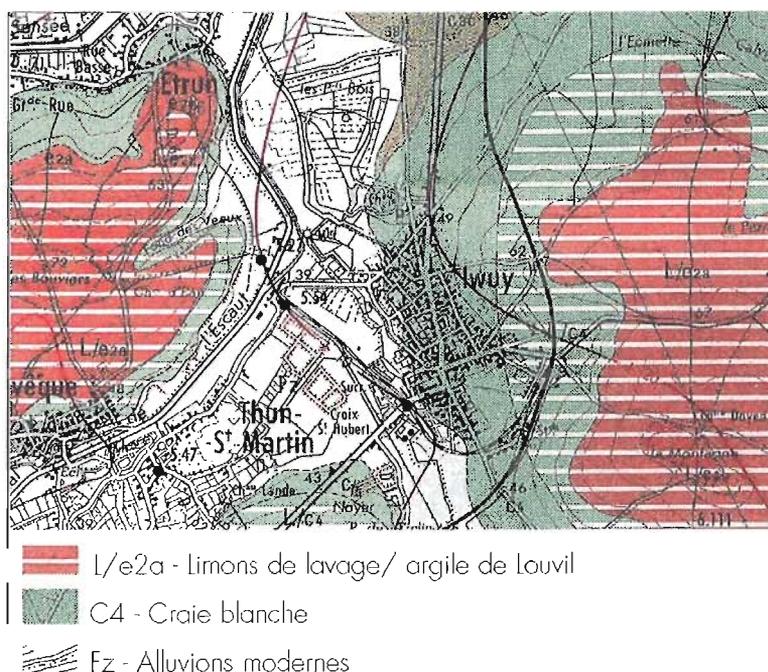
- **Le plateau** : il se présente comme un vaste territoire homogène à ondulation très ample. Ce plateau se caractérise par une géologie assez simple. Il est recouvert par un épais manteau de limon du quaternaire dont la composition est liée à la nature du sous-sol. On distingue:

- les limons sableux argileux quand ils reposent sur le complexe de Louvil et Tuffeau de Valenciennes,
- les limons sableux mélangés avec de petits nodules phosphatés très durs quand ils reposent sur de la craie blanche.

Quelle que soit la nature de l'assise géologique et des limons, ce plateau reste, par sa fertilité, un terrain de prédilection des cultures céréalières et industrielles; par sa perméabilité, une ressource hydrique souterraine importante.

- **Les versants** : ils sont représentés par la partie comprise entre les deux ruptures de pentes que sont, celle de la vallée et celle du plateau. Ils se caractérisent d'une part, par leurs pentes et leurs amplitudes qui sont très variables et d'autre part, par leur assise géologique dominée par la craie blanche. Ils ont été les lieux privilégiés où s'est installée la majorité des villages.

- **La vallée** elle se distingue en revanche par la dominance des alluvions modernes et la présence de l'eau (étangs, canaux, l'Escaut).



## L'occupation du sol

L'occupation du sol semble obéir à la géomorphologie du terrain. En effet, on remarquera que de part et d'autre de la vallée, les versants sont occupés en grande partie par l'agriculture lui conférant un paysage d'openfield mollement ondulé. La végétation naturelle est confinée le long des infrastructures (voie ferrée, routes et chemins) et sur les rideaux.

La vallée, quant à elle, est le domaine privilégié d'une mosaïque végétale riche et variée où les prairies, les haies, les bois s'imbriquent au bâti. L'Escaut et son lit majeur ont largement contribué à cette organisation spatiale du sol.



# Approche communale

L'analyse des différentes composantes du milieu physique, biologique et paysager de la commune est la deuxième étape de cette démarche. Elle permet par la connaissance, de mettre en évidence les éléments identitaires sur lesquels doivent reposer tous les projets.

Cette approche se justifie car elle permet au bureau d'étude, après analyse et synthèse,

- de définir l'identité du village
- de révéler les potentialités à valoriser et les points noirs à résorber,
- d'identifier les axes et les sites prioritaires sur lesquels il faut intervenir et les techniques appropriées pour chacune des réalisations,
- de rechercher les liaisons et les cohérences entre tous les aménagements projetés et les réalisations.

## Présentation de la commune

Village comptant 476 habitants, l'abbé Libert (curé de 1910-57), présentait Thun Saint Martin comme un joli village enfoncé dans la verdure sur le bord de la rive droite de l'Escaut, à 8 km de Cambrai.

La Voie du Nord (2-06-82) qualifie Thun Saint Martin "d'un village coquet, de petite Venise du Cambrésis discrètement masquée par son rideau de verdure. Né au cœur des marais, ses eaux vives et claires cernent chaque propriété pour mieux protéger le calme. Joli bourg campagnard, encadré entre l'Escaut et la RN Cambrai-Valencienne voie routière où l'on passe trop vite pour apprécier le cadre exceptionnel de ces lieux. Nid de verdure qui reflète dans ses eaux les richesses insoupçonnées de son passé".

Les deux présentations faites du village sont assez éloquentes et surtout elles mettent en évidence les potentialités paysagères, naturelles et architecturales du village.

L'approche du territoire communale tentera de préciser et surtout de qualifier et de quantifier les éléments qui, par leurs présences, ont organisé et structuré le territoire de la commune et plus particulièrement le secteur bâti.

L'histoire, l'eau et la morphologie semblent à priori les principaux paramètres qui permettent de comprendre les logiques qui animent la cohérence de la commune.



## Un village, une histoire

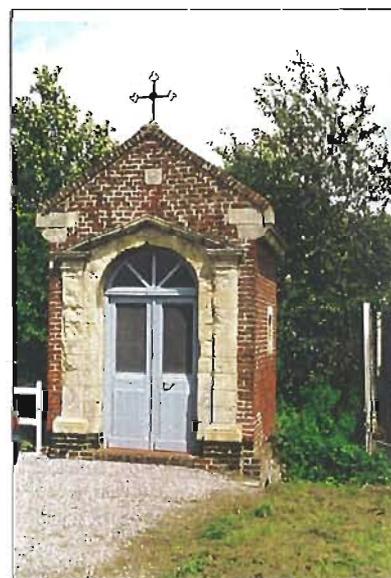
Selon l'Abbé Louis Boniface, Thun pourrait venir du Franc "Theun" désignant la maison ou le château. Quant à Saint Martin, patron de la paroisse, il s'agissait d'un cavalier Romain, qui se converti au christianisme après avoir déchiré son manteau en deux pour en faire don à un mendiant (*Nos villages méconnus in Cambrésis Terre d'Histoire.*)

Il n'est pas dans notre intention de mener une étude historique exhaustive, mais de reprendre les grands événements qui ont marqué l'histoire de la commune.

- 878, Thun Saint Martin faisait déjà partie du domaine de la Collégiale Saint Gery de Cambrai
- 1221, le problème de la dîme sur le "marais d'Iwuy" opposa les abbayes de Saint Aubert de Cambrai et le Chapitre Notre Dame
- 1449, le seigneur Alexandre d'Escaufourt accorde une charte aux habitants du village réglementant ainsi leurs droits et devoirs
- 1736, la "Grande Chaussée" de Cambrai à Valenciennes fut livrée à la circulation
- 1768, l'Escaut fut canalisé depuis Bouchain jusqu'à Cambrai
- 1852, construction de la sucrerie.

Il est évident que l'histoire et les événements qui se sont succédés dans la commune se sont traduits par un patrimoine architectural et culturel important. On peut citer entre autre :

- l'église, monument réalisé à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle
- le presbytère construit en 1841
- la chapelle Notre Dame de Grâce en 1840
- le château

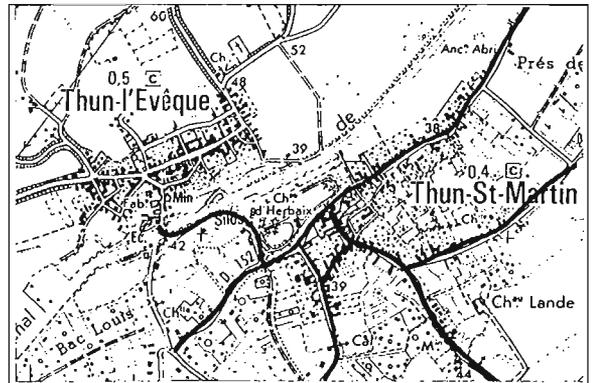


## Une commune, une organisation

La morphologie du terrain, la qualité des sols, la présence de l'eau ne sont pas neutres quant à l'organisation du territoire. En effet, cette distribution spatiale ne semble pas le fait du hasard. Elle révèle une occupation rationnelle où chaque secteur (unité) a été réfléchi de façon à optimiser au maximum les potentialités du milieu et répondre aux besoins en eau, nourritures et, à l'origine, assurer la protection de la population contre les invasions.

## Un territoire à deux faciès

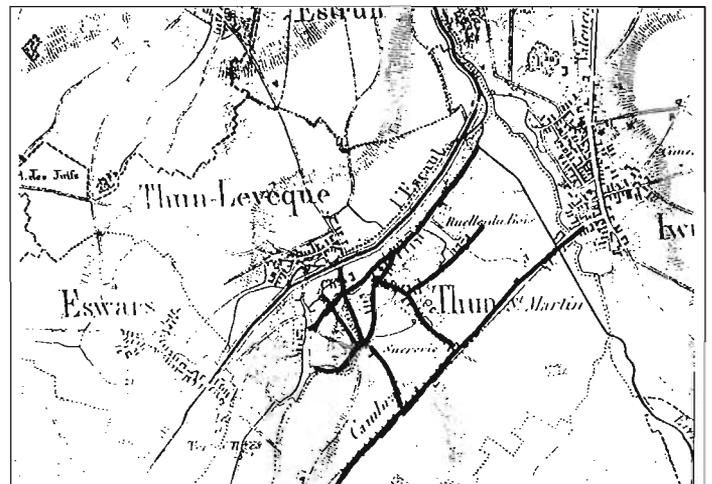
L'étude diachronique des documents cartographiques, l'analyse spatiale du territoire à partir des photos aériennes récentes révèlent d'une part, une évolution très peu marquée du territoire et d'autre part, elles mettent en évidence l'émergence de deux secteurs se distinguant chacun par la nature de leurs paysages et de leurs occupation du sol.



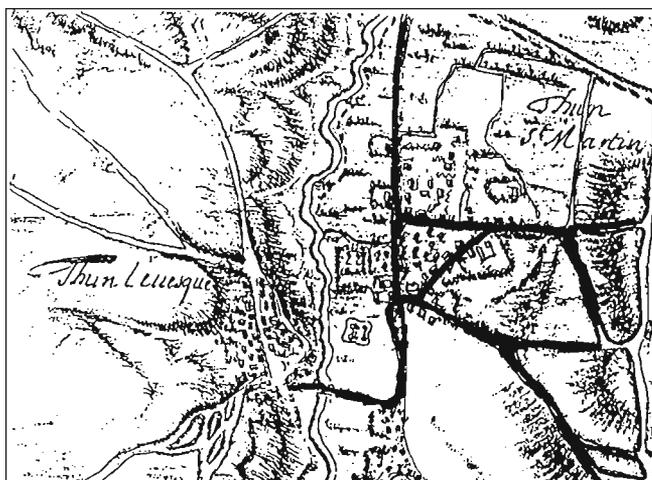
Extrait de carte IGN 1981 au 1/25 000 ème (feuille 1606 ouest Denain).



Thun St Marin à la fin duXVIème siècle : le vieux château, l'église et le moulin (Album de Croy, ph; Y. polulu).



Extrait d'une carte de Cambrai de 1843 par A. Bruyelle : Thun St Martin, Thun l'Evêque et Eswars ph. J.Y. Populu.



Extrait de plan du Cambrésis de 1728 : Thun St Martin et Thun l'Evêque ph. J.Y. Populu.

## Paysage ouvert

Situé entre la voie SNCF et la courbe de niveau 40 m, ce secteur correspond à un versant à pente très douce. Il est recouvert d'un épais manteau de limons du quaternaire reposant sur du calcaire. La nature du substrat (terrain fertile et perméable), la géomorphologie (pente très peu prononcée) ont, par leur combinaison, favorisé une bonne infiltration des eaux de pluie.



Cet état de fait s'est traduit par :

- une occupation du sol dominée par les grandes parcelles agricoles,
- un paysage ouvert (openfield) où l'arbre, le bâti sont des éléments anecdotiques,
- une installation des grandes infrastructures (RN, voie SNCF), à l'abri des inondations.

## Un paysage fermé

Il correspond au lit majeur de l'Escaut. Ce territoire, où mise à part la rupture architecturale des extensions urbaines avec le bâti ancien du centre du village, n'a subi qu'une faible évolution quant à son infrastructure et son organisation. Cette organisation trouve son explication dans les composantes du milieu et plus particulièrement dans la morphologie du terrain et le type de sol.

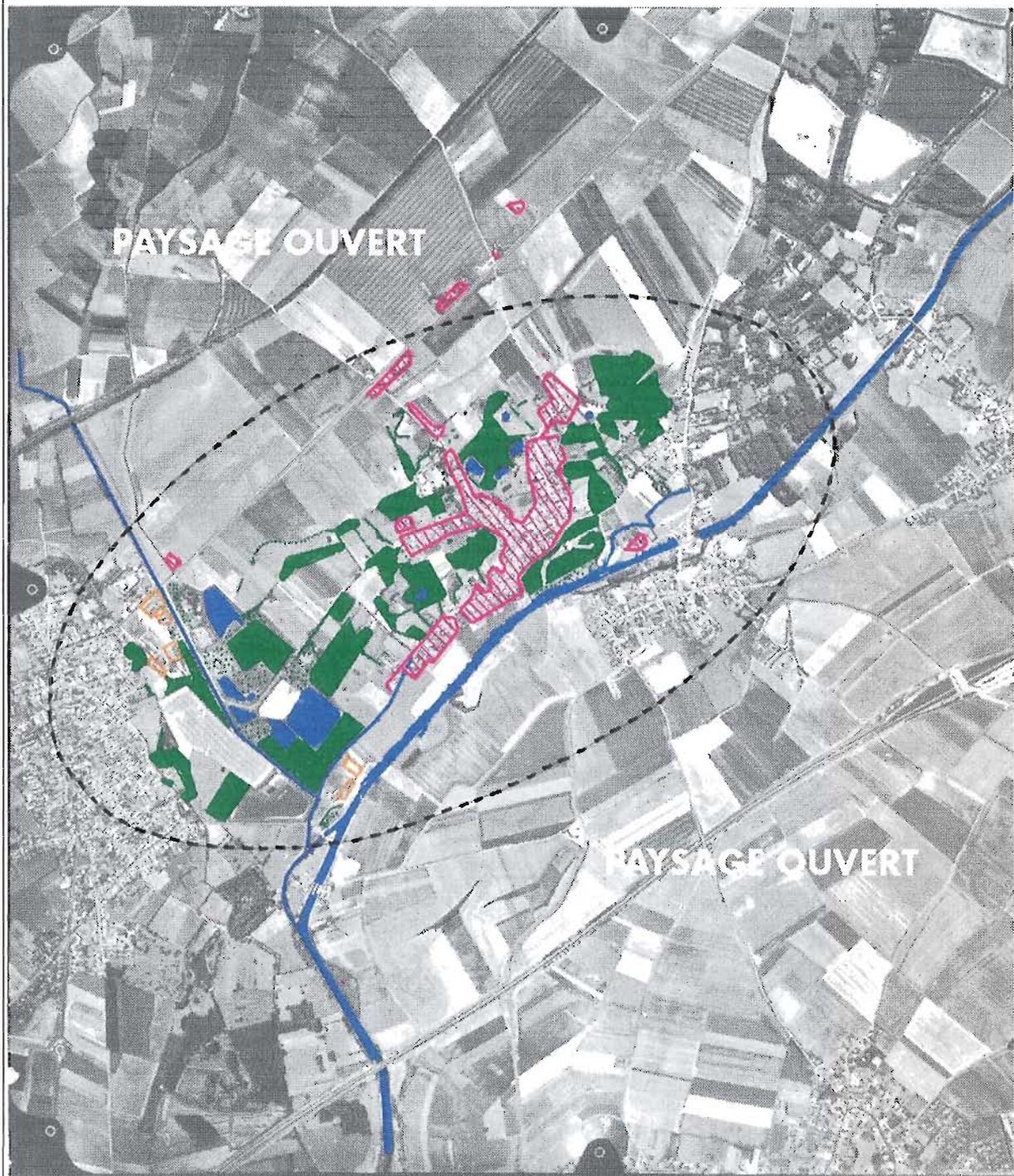
Prise séparément, ces variables ne présentent qu'un intérêt limité par contre leur résultante est à l'origine aussi bien de l'occupation spatiale du sol que de la diversité et de la richesse naturelle et paysagère du site. Ici l'eau et la microtopographie sont les facteurs qui, en freinant l'extension du bâti, ont structuré et organisé le paysage de cette vallée.

En effet, en installant le bâti sur la partie la plus élevée de ce fond de vallée, l'homme a cherché à se protéger contre les inondations. Il a conforté cette protection par la création d'un ensemble de canaux et de plans d'eau qui lui assure le drainage du surplus d'eau. En revanche les nombreux bois, le bocage et les prairies, végétations inféodées à l'humidité du sol, occupent les parties les plus basses du secteur.



# Territoire communal

Vue aérienne de Thun StMartin au 1/20000



 Habitat  Bois et haies  Industries  Eau

Légende

Les différentes études scientifiques ont reconnu la richesse et la valeur paysagère de cette mosaïque végétale. En effet, la D.I.R.E.N. classe cette vallée comme une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique du type I correspondant aux zones humides et milieux aquatiques et forestiers, alors que l' AMBE lui attribue une valeur de niveau "Régionale".



Cette première approche révèle de toute évidence un site qui est tout à la fois, riche et fragile. Cette fragilité du milieu, en l'absence d'un Plan d'Occupation du Sol (P.O.S.), se trouve de plus en plus menacée. En effet, la qualité du cadre de vie et la proximité de Cambrai, font de ce secteur au cadre bucolique un site attractif pour de futur résidents, attrait qui naturellement va générer une forte pression foncière.

**La réalisation, entre autre, d'un P.O.S. apparaît alors comme un outil important qui permettra à la commune de gérer efficacement l'organisation et la planification de son territoire tout en préservant l'équilibre et l'harmonie qui existent entre le bâti, l'eau et l'espace naturel.**

## Phase opérationnelle

Les différentes étapes (cf. *approche globale et communale*) ont fait émerger à différentes échelles les éléments clefs qui permettent d'infléchir une stratégie d'aménagement pour améliorer le cadre de vie quotidien des habitants.

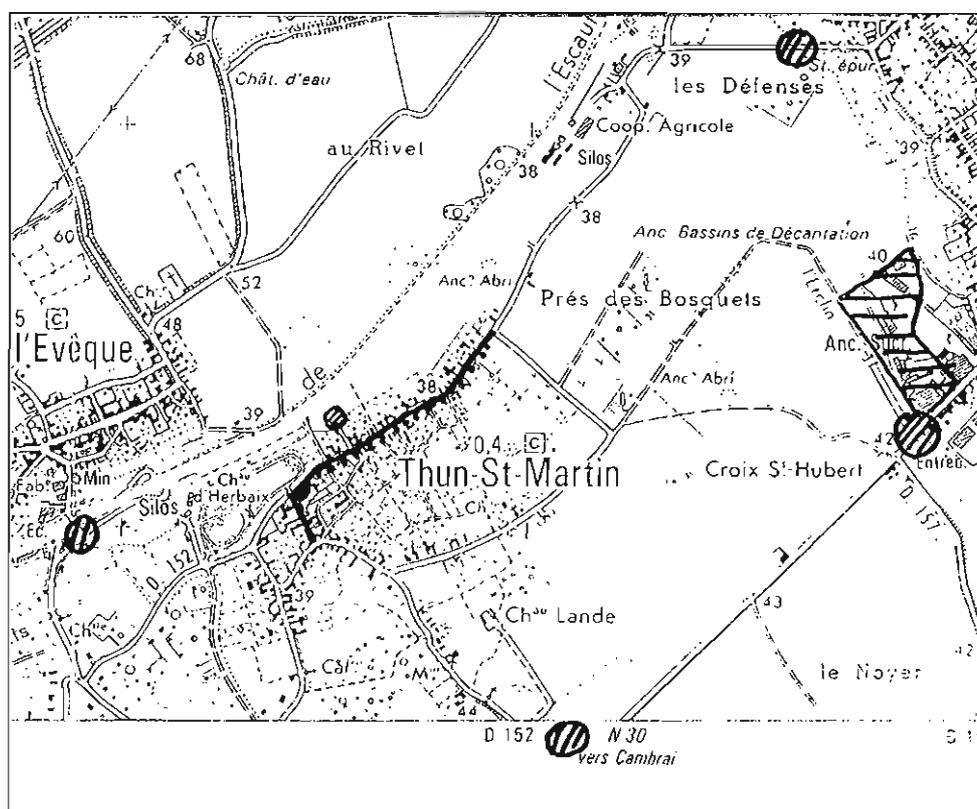
Mais comme toute stratégie, elle exige des actions concrètes et rapides qui encouragent la poursuite des efforts, manifestent le dynamisme de l'équipe en place, génèrent l'émulation des divers partenaires et gèrent certaines opérations.

La procédure Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie semble la politique la plus appropriée pour mettre en synergie cette stratégie d'aménagement car elle permet la réalisation des projets urgents.

Le choix de ces opérations a été réfléchi en fonction de l'ambition affichée des élus et des atouts et faiblesses du Territoire. Elles viennent en complément des actions projetées dans le cadre de la politique de la Communauté de Communes de Sensescaut à laquelle Thun Saint Martin est adhérente.

Plusieurs actions semblent émerger à savoir :

- les itinéraires de promenades
- le parcours de santé
- la valorisation du patrimoine
- réalisation d'une plaquette touristique
- les entrées
- aménagement de secteur de la place
- la friche industrielle
- l'aire de jeux



## Les itinéraires de promenades

L'approche communale a révélé que Thun Saint Martin est riche en paysages et en milieux naturels (cf. *approche communale*) et possède tout un réseau d'infrastructures (routes, chemins, venelles) important qui peuvent servir de base pour la création d'itinéraires. Ces itinéraires auront pour objectif de faire découvrir et de faire partager aux différents usagers les richesses de la commune et des territoires environnants.

Le travail qui est demandé au maître d'oeuvre consiste à :

- inventorer et qualifier d'une part, les rues, les ruelles, les chemins qui, par leurs qualités et leurs situations révéleront au mieux les richesses de Thun Saint Martin et d'autre part, de recenser l'ensemble des chemins qui peuvent participer à la découverte de la vallée et du territoire intercommunal,

- proposer la signalétique et le mobilier urbain les mieux adaptés aux caractères de la commune.

**Il est demandé au bureau d'étude la réalisation d'un schéma faisant apparaître un ou des circuit(s) accompagné(s) d'esquisses chiffrées d'aménagement. Ces documents permettront à la commune de hiérarchiser et de planifier son intervention.**



## Le parcours de santé

La commune de Thun Saint Martin est située sur un territoire qui se prête parfaitement aux activités sportives de plein air. En effet, le village est situé dans une "oasis de verdure" avec un ensemble de chemins qui permettent la création d'un parcours de santé.

Le parcours de santé est un circuit qui doit répondre aux besoins physiologique des utilisateurs, améliorer la coordination, développer la musculature et assurer une mise en condition physique. Il s'organise en trois phases.

- Echauffement : adaptation à l'effort.
- Travail : exercices permettant de solliciter tous les groupes musculaires et d'établir une progression dans les difficultés.
- Retour au calme : baisser la fréquence respiratoire et cardiaque.

Il sera demandé au maître d'œuvre la réalisation de l'inventaire des chemins et voies susceptibles de recevoir un parcours de santé. En effet, il n'existe pas de parcours type, le maître d'œuvre, après concertation avec les élus et les associations sportives, proposera un schéma d'intention d'un itinéraire avec la signalétique et le mobilier qui l'accompagne.

Il est, bien entendu, possible de n'utiliser qu'une partie des éléments de ce parcours pour des séances d'activités physiques ou un aménagement partiel d'aires de jeux.

### PARCOURS DE SANTE

C'est tout un art de vivre sportivement en harmonie avec la nature.  
Pas de parcours type, vous l'adapterez au terrain.

Le corps revit, le tonus revient, la forme bat son plein !

A	Panneau d'informations	73700
B	Panneau de départ	73702/3
C	Panneau d'arrivée	73704/5
D	Panneau pédagogique	73706/7
E	Poutre	73738
F	Peutres	73740
G	Poutre horizontale	73709
H	Poutre horizontale	73710
I	Poutre horizontale	73711
J	Poutre oblique	73712
K	Poutre oblique	73713
L	Poutre oblique	73714
M	Triple poutre	73715
N	Echelle horizontale	73716
O	Banc abdominal	73717
P	Echelle horizontale	73719
Q	Echelle d'escalade	73721
R	Echelle verticale	73722
S	Nœud à sauter	73723
T	Barre haltérophilie	73727
U	Barres fixes	73728
V	Barres parallèles	73730
W	Montagne russe	(sur devis)
X	Piots à sauter	73734
Y	Slalom	73736

Rondins et demi rondins, écorçés, plantés au tronc, sur demisek.

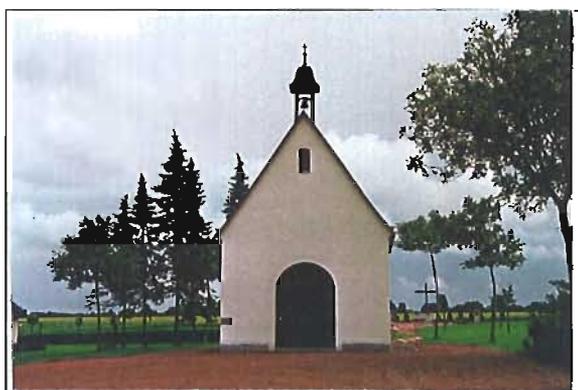
## La valorisation du patrimoine

La commune de Thun Saint Martin recèle d'un patrimoine bâti riche et varié. Nous citons pour mémoire :

- Les châteaux
- l'église et son cimetière
- les chapelles
- les calvaires
- le moulin

Ce patrimoine mérite d'être valorisé et connu par les visiteurs et les habitants, car il retrace une tranche de l'histoire de la commune.

Il sera demandé au maître d'œuvre, après avoir inventorié l'ensemble du patrimoine, de l'intégrer dans les boucles d'itinéraires. Cet inventaire qualitatif et quantitatif doit permettre à la municipalité de planifier son intervention pour d'éventuelles rénovations.



*N.B. Le conseil Général a lancé une opération sur l'inventaire du Patrimoine Rural Remarquable (PRR). A cet effet, le maître d'œuvre en concertation avec l'équipe communale doivent se rapprocher de la Commission Culturelle du Conseil Général pour avoir de plus ample informations.*

## Réalisation d'un guide touristique

Thun Saint Martin est une commune qui dispose d'un potentiel paysager, naturel et patrimonial riche et diversifié qui reste très peu connu. Les raisons de cette méconnaissance s'expliquent par la situation du village par rapport à la RN 30 (à l'écart du grand flux routier) et par l'absence de communication et de diffusion. La réalisation d'un guide touristique bien illustré où seront notés les itinéraires, les bâtiments intéressants, la faune et flore remarquables, les différentes manifestations et fêtes du village ..., devient un outil qui peut s'avérer utile pour faire connaître Thun Saint Martin. En effet, attiré des touristes peut être une valeur ajoutée pour le développement économique de la commune (ventes à la ferme, labélisation des produits fermiers, accueil à la ferme...). Ce guide peut être généralisé à l'ensemble de la Communauté de Communes.



**Il sera demandé au maître d'œuvre en concertation avec le maître d'ouvrage, la réalisation d'une maquette chiffrée d'un guide qui permettrait aux responsables locaux de juger de la faisabilité du document final.**

## Les entrées

La RN 30 en traversant le territoire et non le village nous fait découvrir l'image la plus négative de la commune (la friche de l'ancienne sucrerie). En revanche les routes secondaires qui accèdent au village nous révèlent des ambiances et des paysages plus agréables :

- à l'est, la rue du Calvaire en glissant le long du versant vers la vallée a créé de superbes talus. Cette situation de belvédère par rapport au village donne à cette route un caractère particulier qui mérite d'être souligné,



- au nord est, l'entrée se faisant par Iwuy par contre, fait découvrir à l'usager une ambiance rurale et humide où la présence de l'eau est révélée par des prairies bocagères et les bois,

- à l'ouest, en arrivant de Thun l'Evêque, c'est la vallée humide qui accueille le visiteur.

Soucieuse de son cadre de vie et consciente de l'importance de ces entrées, la municipalité ambitionne d'intervenir rapidement sur ces sites.



Les objectifs attendus par le traitement de ces entrées doivent permettre :

- de valoriser, par des aménagements séquencés, la transition entre la zone agricole et la zone urbaine,
- de participer à la sécurité des piétons,
- de renforcer et de marquer l'identité de la commune en s'appuyant sur le paysage environnant (prairies en fond de vallée et openfield sur le versant et le plateau).

Pour le cas particulier de l'entrée de la commune en venant d'Escaudœuvres (présence de friches), des solutions sont à rechercher avec la commune d'Iwuy.

**Le maître d'oeuvre de l'étude traitera de la mise en valeur de chacune des entrées de façon sobre. Il lui est demandé la réalisation de fiches techniques simples qui peuvent être utilisées facilement par l'équipe technique communale.**

**Niveau d'étude pressenti: Avant Projet Sommaire chiffré pour les entrées nord et sud de la route nationale RN et des Esquisses pour les autres entrées.**

## **Aménagement du secteur de la place**

Située au carrefour de la rue Charles Delloye et de la rue Cutiviers, cette place, par sa centralité et sa fonction, occupe une position stratégique. En effet, adossée au presbytère, elle est à l'articulation entre l'église et son cimetière, le château et son parc et la mairie.

Cet espace enherbé est occupé actuellement par le monument aux morts, une cabine téléphonique et un transformateur.



Conscient de l'importance de la place et du rôle qu'elle peut jouer dans le village, les élus veulent poursuivre leurs efforts en aménageant l'ensemble du secteur qui intègre la rue Charles Delloye et la rue Cutiviers.



L'objectif recherché par cet aménagement est la création d'un centre de village qui, tout en étant attractif et convivial, doit renforcer le caractère et l'identité du village.

**Il sera demandé au maître d'œuvre la réalisation d'un Avant Projet Sommaire chiffré sur l'ensemble du secteur. Le projet doit prendre en considération:**

- la valorisation de la mairie (aménagement des trottoirs de la rue Charles Delloye, enfouissement éventuelle des réseaux aériens et éclairage public),
- l'intégration paysagère de la rue Cutiviers (le maître d'œuvre doit avoir à l'esprit le projet en cours qui viendrait en complément du projet de consolidation des berges du canal situé le long de cette rue),
- un complément de travaux sur la place qui devrait renforcer sa centralité et son caractère.

## **La friche industrielle**

A l'écart du centre du village, la friche industrielle est située en limite communale avec Iwuy. Cette ancienne sucrerie créée en 1852, symbole d'une ancienne activité, fut le fleuron de la commune. Si elle a largement contribué à son développement économique, actuellement elle devient un point noir.

Conscient de l'importance que revêt cette friche par rapport à sa localisation et l'importance de son emprise, les élus de la commune désirent la mettre en valeur si les négociations avec les propriétaires aboutissent.

Vu l'état des bâtiments et le coût qui risque d'être engendré pour sa requalification, il serait plus judicieux que ce projet face l'objet d'un programme communautaire.

**Toutefois, il sera demandé au maître d'œuvre de mener une réflexion sur l'éventuel usage de toute la parcelle et le devenir des bâtiments en place. Une esquisse chiffrée permettra à la commune ou à la Communauté de Communes de juger de l'intérêt de sa requalification, de son coût et éventuellement de la planification des travaux.**

*Le maître d'œuvre doit avoir à l'esprit que son intervention se situe dans un secteur de vallée où l'eau et l'humidité sont des facteurs importants et qu'il serait intéressant de les intégrer à ses réflexions.*

## L'aire de jeu

L'école de Thun Saint Martin est située en interface entre le secteur bâti bocager et l'espace agricole ouvert. Cette école, si elle possède une cours de récréation, elle est démunie d'une aire de jeu où l'enfant doit pouvoir s'investir pleinement. L'espace qui doit être créé doit permettre des activités solitaires mais aussi une possible rencontre avec les autres à travers la règle et la compétition. La disponibilité de deux parcelles limitrophe à l'école pouvant accueillir cette aire rend le projet réalisable.



Le bureau d'étude, en concertation avec les enseignants, produira un schéma d'intention chiffré pour permettre aux élus de planifier la mise en œuvre du projet.

# Bibliographie

**Mollet P.** - Fev 1992- Châteaux et seigneurs de Thun St Martin in. revue Cambrésis terre d'histoire (p 11- 17). titre

**Mollet P.** Oct 1992- Nos villages méconnus : Thun St Martin in. revue Cambrésis terre d'histoire (p 27 - 31).

**Dhennin N. Mollet P.** 1994 - L'église de Thun Saint Martin in Cambrésis Terre d'Histoire (p 3 - 111).

## **Equipe permanente attachée au secteur :**

<b>Architecte</b>	<b>Fanny Frigout</b>
<b>Ecologue</b>	<b>Ahmed Rebaï</b>
<b>Paysagiste</b>	<b>Jean-Marc Le Moing</b>
<b>Assistant d'étude</b>	<b>Didier Escherich</b>
<b>Secrétariat</b>	<b>Monique Dhoedt</b>

**Ce document a été réalisé par  
Ahmed Rebaï Ecologue**